FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

TRAUMATOLOGIE DENTAIRE – DPC 13002525039

Les traumatismes alvéolo-dentaires : comment les prévenir, les prendre en charge, optimiser leurs traitements, prévenir les complications.

Mise à jour du document le 25/08/2026

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser l'urgence de la situation au moment du contact téléphonique
- Établir une démarche diagnostique pertinente
- Maîtriser les gestes d'urgence à réaliser pour optimiser le pronostic
- Maîtriser les procédures cliniques adaptées à chaque type de traumatismes alvéolo-dentaires en fonction de l'âge, des circonstances de l'accident, de la coopération, du délai de consultation
- Maîtriser les techniques de restauration et de reconstitution de l'organe dentaire délabré
- Adapter le suivi au patient

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternances apports théoriques et pratiques

Etude de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription dans le cadre du DPC –

SESSIONS 2026 : Numéro d'action DPC = 13002525039

- **10 septembre 2026 : session n° 26.007**

Pour vous inscrire, connectez vous sur votre compte DPC | Mon DPC (agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

A réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription. Vous recevrez vos codes d'accès le jour du démarrage de la session

Inscription hors DPC : nous contacter > formation@ufsbd.fr

FORMATEURS

Pr Michèle MULLER BOLLA

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

DURÉE

Classe virtuelle et présentiel : 1 journée de 7 heures

Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) dans le cadre des programmes intégrés : 4 heures

PROGRAMME

1. Traumatismes des tissus mous
2. Traumatismes des tissus parodontaux et osseux des dents temporaires
3. Traumatismes des tissus durs des dents temporaires
4. Complications des traumatismes des dents temporaires
5. Traumatismes des tissus parodontaux et osseux des dents permanentes
6. Traumatismes des tissus durs des dents permanentes
7. Complications des traumatismes des dents permanentes

TARIF

360 à 623.20€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : **623.20 €**

Tarif hors DPC : **360 €**

CALENDRIER

PROGRAMME INTÉGRÉ :

- **10 septembre 2026 :** de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)**

Chaque **programme intégré** comprend :
– une **action de formation continue**, sous forme de **CLASSE VIRTUELLE**, d'une **durée de 7 heures**
– une **action d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)** sous forme de **grille à compléter en ligne**, en amont de la formation et en aval de la formation.

En intra : Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation: le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants :100 %** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **57 stagiaires formés**(calcul basé sur le nombre de stagiaires formés sur les 12 derniers mois)

PROGRAMME INTÉGRÉ DPC

Chaque **programme intégré** comprend :
– une **action de formation continue**, sous forme de **CLASSE VIRTUELLE**, d'une **durée de 7 heures**
– une **action d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)** sous forme de **grille à compléter en ligne**, en amont de la formation et en aval de la formation.
Via une grille d'audit à compléter, le chirurgien-dentiste sera invité à analyser 15 dossiers patients de jeunes patients pour lesquels il a mis en place un dépistage orthodontique en denture temporaire et/ou en denture mixte, des anomalies fonctionnelles dentaires et occlusales puis répondra à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques (cases à cocher). En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien sera invité à mettre en place des actions d'amélioration de sa méthodologie de sa pratique,

notamment en suivant les pratiques qui lui seront proposées lors de la classe virtuelle.

Une nouvelle grille d'audit sera à compléter dans les semaines qui suivent la classe virtuelle.

FINANCEMENT/ PRISE EN CHARGE

DPC :

à hauteur de 689.70€ pour un programme intégré*

(* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC)

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 200 €/jour**

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL **fifpl.fr** au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

**Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIEL PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

Tutoriel DPC

Tutoriel FIFPL

Tutoriel OPCO EP

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.